Monsieur le Chef de Division,

J’ai reçu le ………… (date) un mail sur ma boîte Iprof m’informant de ma non éligibilité à la Classe exceptionnelle alors qu’il semblerait que je remplisse les conditions du vivier 1 précisées dans les Lignes Directrices de Gestion : Précisez votre situation (directeur d’école, plus de 8 ans d’exercice en Education prioritaire, CPC, maitre formateur,…)

Voici le mail en question :

*« Après vérification de votre dossier, vous ne remplissez pas cette année les conditions d'exercice des fonctions et missions requises pour être éligible au titre du vivier 1.
Vous disposez d'un délai de 15 jours à compter de ce message pour fournir les pièces justificatives de l'exercice de fonctions ou missions qui n'auraient pas été retenues par les services compétents.

Par ailleurs, vous ne remplissez pas encore les conditions statutaires pour être promouvable au titre du vivier 2. »*

Pourriez-vous m’informer des raisons de ce mail ?

Je reste à votre disposition pour vous apporter les éléments justifiant de mon éligibilité à l’accès à la classe exceptionnelle.

Cordialement

*Nom prénom*